

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2025

VALORISER LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE - (N° 948)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL24

présenté par

M. Rancoule, Mme Bordes, M. Baubry, Mme Blanc, Mme Diaz, M. Gery, M. Gillet, Mme Griseti,
M. Guitton, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Bryan Masson, Mme Roullaud, M. Schreck,
M. Taverne et M. Villedieu

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer à la première occurrence des mots :

« de la »,

les mots :

« d'une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.